



Yvetot, le 7 octobre 2021

**Objet :** Convocation à l'Assemblée Générale extraordinaire du District de Football de Seine-Maritime

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale extraordinaire du District de Football de Seine-Maritime qui se tiendra le :

**Vendredi 22 octobre 2021, à partir de 18 heures 00**  
**DAILLY TRAITEUR**  
**Parc d'activités, Plaine des Hauts Champs**  
**76230 ISNEAUVILLE**

A cet effet, vous trouverez ci-joints :

- L'ordre du jour
- L'attestation de présence / Délégation de pouvoir
- Les comptes de la saison 2020/2021
- Le budget de la saison 2021/2022

En cas d'absence, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un licencié de votre club ou bien par un licencié d'un autre club représentant lui-même son club. Dans ce cas, il convient de compléter dûment la délégation de pouvoir ci-jointe et la retourner par voie postale ou courriel à

**DISTRICT DE FOOTBALL DE SEINE-MARITIME**  
**13 rue de la corderie**  
**76190 YVETOT**  
**Courriel : [district@dfsm.fff.fr](mailto:district@dfsm.fff.fr)**

Faute de quoi vous pourriez être considéré absent et votre club sanctionné de l'amende correspondante.

Nous vous rappelons enfin que vous devez vous munir de votre licence de la saison en cours ou d'une pièce d'identité le jour de l'Assemblée.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, **un seul représentant par club** sera autorisé à entrer dans la salle, de plus, le Pass Sanitaire (Vaccination ou test PCR/Antigénique négatif de moins de 72h) **sera obligatoire** pour accéder à celle-ci.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Le Président du D.F.S.M.**

**Romain FERET**

**District de Football de Seine-Maritime**  
13 rue de la corderie 76190 Yvetot - 02 76 52 81 72  
Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>